Conseil communal de Lausanne

initiative:

Question écrite nº 15

Titre:

Villa Mon Repos quel usage, quel avenir?

Initiant-e:

Manon ZECCA

La Villa située au sein du parc public de Mon Repos fait partie du patrimoine architectural et historique lausannois. Elle a été acquise, ainsi que le parc alentours, au début de XXe siècle par la ville de Lausanne. Malheureusement, alors que le parc est accessible à toutes et tous, très peu d'activités publiques semblent se dérouler dans les locaux de la Villa-

« Aujourd'hui la villa « Mon-Repos » abrite les salons de réception de la ville et au deuxième et troisième étages les bureaux de la Solidarité olympique, l'organisme qui redistribue une partie des revenus des Jeux aux comités nationaux olympiques », peut-on lire sur le site de la ville de Lausanne. Nous adressons donc la question à la Municipalité de savoir quels usages sont précisément faits des locaux situés dans la Villa et à quelle fréquence. Nous nous questionnons sur la pertinence d'utiliser un tel endroit de manière sporadique dans une ville où les lieux vacants sont rares. La Municipalité développe une politique de participation citoyenne, toutefois l'utilisation des locaux lui appartement sont rarement soumis au vote populaire ou à la consultation

Conclusion

- Question 1 : Quelles activités se déroulent actuellement dans la Villa, dans quelles parties de l'édifice et à quelle fréquence ?
- Question 2 : y a-t-il des salles dont la Municipalité a l'usage exclusif et des restrictions en termes de sécurité ou de conservation empêchent-elles d'ouvrir davantage au public ou à des associations ces locaux ?
- Questions 3 : Y a-t-il des projets futurs pour ce lieu ?
- Question 4 : que pourrait-il être entrepris par la Municipalité pour que la villa soit davantage ouverte à la population et aux associations ?

Lausanne, LE 04.04.2022

Manon ZECCA

Franziska MEINHERZ

Johann DUPUIS